



AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10-802 modifiant le règlement 06-728 sur les permis et certificats

PAR LA PRÉSENTE, AVIS est donné par le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin :

QU'à la session du 8 mars 2010, le conseil municipal a adopté par résolution le règlement n° 10-802 intitulé : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 06-728 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ;

AVIS est donné que le règlement est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, Saint-Donat, aux heures régulières de bureau ;

Avis de motion a été donné le 8 février 2010;
Règlement adopté le 8 mars 2010 ;
Entrée en vigueur le 8 mars 2010.

Donné à Saint-Donat, ce 9 mars 2010.

Signé Michel Séguin,
Secrétaire-trésorier et directeur général